



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE État de Vaud

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Février 2023 : le taux de chômage diminue à 3,4 %

Le taux de chômage dans le canton de Vaud recule de 0,1 point pour s'établir à 3,4 % à la fin du mois de février 2023. Cette diminution concerne principalement les professions liées au domaine de la construction.

Le nombre de chômeurs et chômeuses ⁽¹⁾ dans le canton de Vaud baisse à 14'174, soit 292 personnes de moins qu'à la fin du mois de janvier 2023 (-2,0 %). Avec un repli de 291 personnes, l'effectif des demandeurs et demandeuses d'emploi ⁽²⁾ suit une tendance similaire en diminuant à 22'787 (-1,3 %). Il y a un an au mois de février 2022, le taux de chômage s'établissait à 3,6 %.

Au cours du mois de février 2023, les ORP vaudois ont inscrit 2847 nouvelles personnes et annulé 3138 dossiers. Le nombre de places de travail vacantes annoncées par les entreprises auprès des ORP vaudois s'est élevé à 5489, en hausse de 5,0 % par rapport à janvier 2023 et en baisse de 16,3 % par rapport à février 2022.

Les améliorations mensuelles les plus significatives concernent les « métiers qualifiés du bâtiment, sauf électriciens » (-114), les « employés de commerce, de bureau » (-77), les personnes de 30 à 39 ans (-163), les détenteurs de « CFC ou maturité fédérale » (-135) et les personnes sans formation professionnelle (-105).

Sur le plan régional, tous les districts connaissent ce mois un fléchissement de leur taux de chômage, hormis le district du Gros-de-Vaud (2,2 %) qui demeure stable et le district d'Aigle (4,1 %) qui voit son taux augmenter de 0,1 point.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève à 2262, en hausse de 33 personnes en un mois (+1,5 %) et inchangé par rapport à février 2022 (+0,0 %).

[Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,4

point et atteindrait 3,0 %. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les personnes au chômage en fin de droits : il rassemble 89 % de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs et chômeuses en Suisse.]

⁽¹⁾ Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

⁽²⁾ Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 07 mars 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIEP, Françoise Favre, directrice générale, Direction générale de l'emploi et du marché du travail

LIEN(S)

[Bulletin mensuel du marché du travail](#)